

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs périscolaire/extrascolaire

ANNEE 2023-2024

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs organisé par l'Association Familles Rurales de la Côte en Haye, est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, avec possibilité d'accueil de 7h30 à 9h00 et de 17h à 18h30, pour les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 11 ans.

L'accueil de loisirs est déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et est soumis à la réglementation en vigueur des Accueils Collectifs de Mineurs.

L'accueil et l'inscription de votre enfant ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces dûment complétées suivantes :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Dossier d'inscription | <input type="checkbox"/> La copie des vaccins | <input type="checkbox"/> Le document comportant le quotient familiale + le document pour les aides aux temps libres |
| <input type="checkbox"/> Fiche sanitaire | <input type="checkbox"/> Le document d'assurance | |
| <input type="checkbox"/> Fiche d'inscription | | |

COORDONNEES

Association Familles Rurales de la Côte en Haye.

Adresse : 2, rue de la côte
54385 Domèvre en Haye

03 83 23 19 97

accueil2loisirs.famillesrurales@gmail.com

TARIFS

A consulter sur les fiches d'inscriptions, des accueils périscolaires et extrascolaires.

EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation sera composée d'une directrice et d'animateurs qualifiés. Sa composition respectera la réglementation en vigueur et ses taux d'encadrement, qui sont de :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

PEDAGOGIE

La volonté de l'association et de l'équipe d'animation est de proposer un accueil de qualité. Pour ce faire, l'équipe s'est attelée à définir certains objectifs visant à accompagner et répondre aux besoins des enfants accueillis. Ces objectifs sont inscrits dans le projet pédagogique à votre disposition dans la structure.

Cette année, l'équipe s'attachera à :

- *Faire place à son imaginaire afin de créer sur divers matériaux.*
- *Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité dans la vie de groupe.*
- *Apprendre à maîtriser ses mouvements et son esprit dans différentes activités motrices et ludiques.*

FICHE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2023-2024



NOM :

Date de Naissance :

Prénom :

Classe :

REGIME

Allocataire CAF (régime général) ou MSA :

- NOM et Prénom du référent :
- N° d'allocataire :
- Quotient Familial :

Autre Régime:

Autre, précisez :

RESPONSABLE LEGAUX



NOM d'usage :

NOM :

Prénom :

Qualité (père, mère, ...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse mail :

Profession :

Téléphone professionnel :



NOM d'usage :

NOM :

Prénom :

Qualité (père, mère, ...) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse mail :

Profession :

Téléphone professionnel :

SITUATION

- Marié (e)
- Pacsé (e)
- Couple

- Célibataire
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)

ASSURANCE ET AUTORISATION

ASSURANCE

Enfant :

- Responsabilité civile
 Individuelle accident

Compagnie d'assurance :

.....

Numéro de contrat :

.....

AUTORISATION DE SORTIE

A noter : l'enfant ne sera remis aux personnes autorisées que sur présentation d'une carte d'identité. De plus, il est conseillé de prévenir l'accueil lorsqu'il sera prévu que ces personnes viennent rechercher l'enfant.

Enfant :

Autorisé à rentrer seul : Oui Non

Mon enfant ne pourra quitter l'accueil que s'il est accompagné de :

NOM, Prénom et qualité :

NOM, Prénom et qualité :

NOM, Prénom et qualité :

Je soussigné, assume l'entière responsabilité de cette autorisation et décharge l'association Familles Rurales de la Côte en Haye de toutes responsabilités après la sortie de l'accueil.

AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIE

Je soussigné, autorise les représentants de l'Association Familles Rurales de la Côte en Haye à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquelles figurent mon enfantqui seraient prises dans le cadre des activités organisées pendant l'accueil, durant l'année scolaire 2023-2024.

Celles-ci pourront être utilisées pour tout support d'information relatif à la promotion des activités organisées par l'association Familles Rurales ou sur tout autre support (Internet, revues, supports municipaux ou autre support de presse, ...).

A noter que ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

AUTORISATION DE VOYAGE ET TRANSPORT

- Je soussigné, autorise mon enfant à :
- Voyager en transport individuel (voiture pour urgence, voiture ...) : Oui Non
 - Voyager en transport collectif (bus, ...) : Oui Non

AUTORISATION D'URGENCE

Je soussigné autorise les responsables de l'association Familles Rurales de la Côte en Haye à présenter mon enfant à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie, ainsi qu'à le laisser sous la responsabilité de l'accompagnateur à sa sortie. Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

Si besoin, coordonnées des personnes à contacter en cas d'incapacité à joindre les parents :

NOM :	Téléphone :
Prénom :	Qualité :
NOM :	Téléphone :
Prénom :	Qualité :
NOM :	Téléphone :
Prénom :	Qualité :

SIGNATURE

Je soussigné, en ma qualité de de l'enfant, certifie exactes les informations remplies dans les autorisations de sortie, de photographie, de voyage et transport et d'urgence.

Fait à :

Signature :

Le :